Université de Sherbrooke

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (formation complémentaire en médecine de famille - médecine du sport et de l'exercice)

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 15 mai 2024. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaitre les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE
2e cycle

RÉGIME DES ÉTUDES
Régulier

CRÉDITS
52 crédits

RÉGIME D'INSCRIPTION
Temps complet

TRIMESTRE D'ADMISSION
Été

LIEU
Campus de la santé Sherbrooke

À NOTER

Consulter les dates limites pour déposer une demande d'admission.

PARTICULARITÉS*

Nouveau programme

Ouvert aux personnes étudiantes internationales en régime régulier

* Peuvent varier pour certains cheminements ou concentrations.

Renseignements

Programmes de compétences avancées

- 819 821-8000, poste 74274
- medfam-pca@usherbrooke.ca
- Site Internet

INFORMATION(S) GÉNÉRALE(S)

L'appellation « diplôme » répond à une exigence du Collège des médecins de famille du Canada et le diplôme équivaut à une année complète

de formation à temps complet. Le programme se compose essentiellement de stages auxquels peuvent s'ajouter des activités d'apprentissage théoriques. La durée et la teneur du programme peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de parfaire et de développer les habiletés cliniques appropriées à la médecine du sport et de l'exercice;
- de se sensibiliser aux ressources disponibles au sein de la communauté et à leur utilisation judicieuse dans le cadre d'une approche interdisciplinaire;
- d'acquérir les compétences pour assumer un rôle de premier plan au sein de la communauté afin de contribuer au développement des services de médecine du sport et de l'exercice.

Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de :

- prendre en charge les soins globaux, en collaboration interprofessionnelle, des sportifs de tous les niveaux et âges;
- évaluer la personne sportive en vue d'une activité sportive comprenant l'évaluation présaison des athlètes de haut niveau;
- effectuer l'examen locomoteur du rachis, du membre inférieur et du membre supérieur;
- diagnostiquer les pathologies courantes de l'appareil locomoteur chez la personne sportive;
- diagnostiquer les pathologies médicales courantes chez la personne sportive (asthme, RGO, diarrhées, céphalées, lésions cutanées, surentraînement, manque relatif d'énergie durant le sport);
- prescrire l'investigation et le traitement pharmacologique et non pharmacologique pertinent aux pathologies;
- diagnostiquer les pathologies médicales courantes chez la personne sportive atteinte d'une incapacité;
- effectuer les infiltrations courantes dans les différentes articulations et tissus mous sous guidance échographique et les infiltrations intra-articulaires de PRP sous guidance échographique;
- effectuer les aspirations courantes;
- utiliser l'échographie comme aide diagnostique;
- évaluer, diagnostiquer, reconnaître les symptômes alarmants, prescrire le traitement et l'investigation appropriés et le retour au jeu sécuritaire des commotions cérébrales à l'aide d'une équipe multidisciplinaire;
- conseiller les personnes sportives sur les risques en matière de santé générale et de performance liés aux suppléments et au dopage;
- reconnaître la prise de médicaments et de suppléments qui pourraient entraîner des infractions liées au dopage conformément aux règlements actuels;
- diagnostiquer les blessures courantes sur le terrain et entreprendre la prise en charge initiale;
- mettre en œuvre le plan d'urgence établi pour les interventions sur le terrain et la glace;
- prendre en charge les urgences médicales et les blessures urgentes sur le terrain et la glace;
- retirer à l'aide d'une équipe interdisciplinaire et de façon sécuritaire la personne sportive blessée du terrain ou de la glace;
- distinguer les maladies inflammatoires des maladies non inflammatoires;
- prendre en charge un sportif atteint d'arthropathie inflammatoire;
- connaître les modalités d'imagerie appropriées en fonction des diagnostics fréquents en médecine du sport;
- effectuer le traitement des luxations et fractures fréquentes en médecine du sport;
- connaître les blessures fréquentes de la main et du poignet en médecine du sport;
- connaître les diagnostics propres à la population pédiatrique en médecine du sport;
- agir comme leader au sein du système de santé pour offrir des soins de l'exercice de qualité en médecine du sport et de l'exercice.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Les études de ce programme se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique, non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

- 1 période en rhumatologie;
- 1 période en radiologie musculosquelettique;
- 3 périodes en médecine du sport en Estrie;
- 1 période en orthopédie du sport;
- 1 période en orthopédie traumatologique;
- 1 période en plastie;
- 3 périodes en médecine du sport en Montérégie;
- 1 période en orthopédie pédiatrique;
- 1 période de stage optionnel de 4 semaines dans un domaine connexe à la médecine du sport et de l'exercice.

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

Condition(s) générale(s)

Détenir une certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) ou être admissible à se présenter à l'examen du CMFC.

Condition(s) particulière(s)

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé et soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Exigence(s) d'ordre linguistique

Condition de maîtrise de la langue à l'admission

Toutes les personnes admises doivent posséder une très bonne connaissance de la langue française leur permettant de bien comprendre, de s'exprimer explicitement et d'écrire clairement sans fautes et de façon structurée.

Pour être admissibles à ce programme, toutes les personnes candidates doivent fournir la preuve d'une connaissance minimale de la langue française, soit :

- par l'obtention d'une dispense, ou
- par l'atteinte du niveau C2 (résultat égal ou supérieur à 600 sur 699) aux quatre compétences fondamentales (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) à l'un des tests reconnus par l'UdeS.

Les détails relatifs aux motifs de dispense ou aux tests reconnus par l'UdeS sont **disponibles ici**.

Si, par ailleurs, pendant le cheminement d'une étudiante ou d'un d'étudiant, des faiblesses linguistiques en français sont constatées, la direction du programme peut imposer la réussite d'une ou plusieurs activités pédagogiques de mise à niveau. Ces activités, sous la responsabilité du Centre de langues de l'UdeS, sont non contributoires au programme.

Critère(s) de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme. Une liste d'excellence est dressée selon un ordre décroissant en fonction de critères prédéfinis dans le programme, tels que les résultats scolaires, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le comité d'admission du programme.

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet